

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 07 juillet 2021

CONTRIBUTION
EXCEPTIONNELLE
AUX ASSISES
EUROPEENNES DE
LA TRANSITION
ENERGETIQUE 2022

N° CS2021-21

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 44
Nombre de délégués
Présents : 24
Pouvoirs : 7

L'an deux mil vingt et un, le sept juillet à douze heures,
le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à
Archamps, sous la présidence de Christian DUPESSEY,
Convocation du : 1^{er} juillet 2021

Secrétaire de séance : Carole VINCENT

Membres présents : 24

• Délégués titulaires :

M. Vincent SCATTOLIN – M. Patrice DUNAND – M. Jean-
François OBEZ – Mme Aurélie CHARILLON – M. Hubert
BERTRAND – M. Bernard BOCCARD – M. Gabriel
DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE –
Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – M. Christophe
ARMINJON – M. François DEVILLE – M. Christophe
SONGEON – M. Julien BOUCHET – Mme Carole VINCENT
– M. Jean-Claude GEORGET – M. Yves BROISIN – Mme
Catherine BRUN – M. Sébastien JAVOGUES

• Délégués suppléants :

M. Denis LINGLIN, suppléant de M. Daniel RAPHOZ – M.
Jacques DUBOUT, suppléant de Mme Christine
DUPENLOUP – M. Max GIRIAT, suppléant de Mme Muriel
BENIER – M. Christian AEBISCHER, suppléant de M.
Alain LETESSIER – M. Marc MENEGHETTI, suppléant M.
Michel MERMIN

• Délégués représentés :

Madame Isabelle HENNIQUAU donne pouvoir à Patrice
DUNAND – Mme Chrystelle BEURRIER donne pouvoir à
M. François DEVILLE – M. Claude MANILLIER donne
pouvoir à M. Christophe ARMINJON – M. Pierre-Jean
CRASTES donne pouvoir à Mme Carole VINCENT – M.
Florent BENOIT, donne pouvoir à M. Julien BOUCHET –
M. Marin GAILLARD donne pouvoir à M. Jean-Claude
GEORGET – Mme Nadine PERINET donne pouvoir à M.
Sébastien JAVOGUES

• **Délégués excusés :**

M. Philippe NOUVELLE – M. Christine DUPENLOUP – Mme Isabelle HENNIQUAU – Mme Muriel BENIER – M. Patrick ANTOINE – M. Yves CHEMINAL – M. Alain LETESSIER – M. Jean-Luc SOULAT – Mme Chrystelle BEURRIER – Mme Claire CHUINARD – M. Joseph DEAGE – M. Cyril DEMOLIS – M. Jean-Claude TERRIER – M. Claude MARNILLIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Michel MERMIN – M. Florent BENOIT – M. Stéphane VALLI – M. Philippe MONET – M. Yves MASSAROTTI – M. Marin GAILLARD – M. Christophe MAYET – M. Benjamin VIBERT – Mme Nadine PERINET

**CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE AUX ASSISES
EUROPEENNES DE LA TRANSITION ENERGETIQUE 2022**

Vu la décision de l'Assemblée du GLCT Grand Genève du 19 novembre 2020,

Le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) Grand Genève a placé la transition écologique au cœur de ses priorités. Ainsi, le Grand Genève se donne deux ans pour élaborer d'une part sa stratégie les grands axes de son programme transfrontalier de transition écologique et définir d'autre part un plan d'actions. C'est la démarche « Grand Genève en transition ».

Le projet a pour objectif général de fédérer les initiatives franco-suissees en matière de transition écologique et de mettre en œuvre une stratégie intégrée d'aménagement du Grand Genève, reposant tant sur des leviers existants à amplifier que sur de nouveaux leviers à créer, en vue de tendre vers un modèle viable et durable pour le territoire et ses habitants.

Les Assises européennes de la transition énergétique constituent l'un des plus anciens et plus importants événements sur cette thématique. Il s'agit d'un évènement majeur né d'une initiative originale de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Depuis 1998, cet évènement se tient chaque année avec une fréquentation en augmentation régulière ayant par ailleurs contribué à la notoriété des « Assises » et conduit à une évolution de son organisation marquée par plusieurs étapes majeures :

- 1998-1999 : la Communauté Urbaine de Dunkerque réunit 300 personnes autour des « 1ères Assises nationales de l'énergie »
- 2012 : l'Agence nationale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) devient à la fois coorganisatrice et principal partenaire financier.
- 2014 : afin d'assurer une continuité dans la qualité des éditions, la Communauté Urbaine de Dunkerque crée un secrétariat permanent pour épauler les organisateurs successifs, permettant ainsi de capitaliser et mettre en commun toute l'expertise acquise lors des précédentes éditions. Les Assises rassemblent désormais plus de 2000 participants par édition.
- 2015 : La Communauté urbaine de Bordeaux rejoint les co-organisateurs et accueille sa première édition. Au terme de cette édition 2015, les co-organisateurs décident de faire évoluer les Assises à la fois dans leur contenu (transition énergétique) et dans leur ouverture internationale (Europe).
- 2016 : Les « Assises nationales de l'énergie » deviennent les « Assises européennes de la transition énergétique ». En parallèle, le Grand Genève entreprend des démarches auprès des co-organisateurs pour devenir territoire hôte.

- 2017 : Les co-organisateurs concrétisent encore davantage l'ouverture internationale avec l'entrée du Grand Genève comme co-organisateur et la perspective de l'édition 2018 à Genève. Les Assises franchissent par ailleurs un nouveau cap en termes de fréquentation, avec la participation de 3700 congressistes lors de l'édition 2017.
- 2018 : Les Assises sortent pour la première fois du territoire national strictement français et s'installent dans l'agglomération transfrontalière du Grand Genève pour sa 19^{ème} édition. Elles accueillent au total 5000 participants, notamment grâce à un Carrefour des Métiers largement ouvert à un public jeune. Pour la première fois également, un festival « off » est organisé afin de mobiliser les collectivités, associations et habitants du Grand Genève. Il mobilisera également près de 3 500 personnes.

Les Assises européennes de la transition énergétique sont organisées alternativement à Dunkerque, Bordeaux et dans le Grand Genève. L'édition de 2022 sera donc organisée par le Grand Genève, et se tiendra à Palexpo du mardi 1er février au jeudi 3 février 2022.

L'Assemblée du GLCT Grand Genève du 19 novembre 2020 a décidé de cette organisation et de son budget prévisionnel.

En effet en vue de cette deuxième édition, il est nécessaire de reconstituer l'autofinancement du budget spécifique du GLCT Grand Genève des Assises Européennes du GLCT Grand Genève.

Le Budget prévisionnel des AETE 2022 est établi à 1,7 million CHF.

Les dépenses prévisionnelles s'établissent comme suit :

	Congès présente
Frais fixes	
Graphisme et impressions	80'000
Centre de congrès / espaces de travail	353'000
Intervenants - staff	50'000
Evènements sociaux (soirées)	182'000
Programmation - communication	302'000
Comptabilité - banque - assurance	21'500
Divers	15'000
Total frais fixes	1'003'500
Frais variables	
Coûts participants (dont repas)	480'000
Frais organisation (PCO)	143'750
Total frais variables	623'750
TVA	57'000
TOTAL GENERAL	1'684'250

les recettes prévisionnelles s'établissent comme suit :

Sur la base d'un budget de 1,7 million CHF	CHF
Autofinancement GLCT	125 000
Excédent Edition 2018	225 000
Billetterie	204 000
Partenaires historiques (dont ADEME et privés)	255 000
Partenariat INTERREG PACTE	50 000
Partenariat régionaux privés	63 000
Partenariat régionaux publics - privés "garantis" par les membres du GLCT	778 000
	1 700 000

Une contribution exceptionnelle des membres du GLCT est donc sollicitée, au-delà de la contribution ordinaire annuelle au GLCT Grand Genève, pour un total de 125 000 CHF afin de reconstituer sa capacité d'autofinancement.

Cette contribution est répartie de la manière suivante auprès des membres du GLCT Grand Genève :

Recettes GLCT (Taux à 1,10)		125'000.00
		CHF
Genève	Répartition au nombre de voix - 8 voix	63'750.00
	Canton de Genève (7)	55'781.25
	Ville de Genève (1)	7'968.75
Vaud	Répartition égale entre les parties	11'250.00
	Région Nyon	5'625.00
	Etat de Vaud	5'625.00
France	Répartition au nombre de voix - 12 voix	50'000.00
	Région Auvergne-Rhône-Alpes (3)	12'500.00
	Conseil départemental de l'Ain (2)	8'333.33
	Conseil départemental de la Haute-Savoie (2)	8'333.33
	Pôle métropolitain du Genevois français (5)	20'833.33

Il est à noter que les membres du GLCT Grand Genève seront solidaires des éventuelles pertes liées à l'opération au prorata du nombre de voix au sein de l'Assemblée et selon les modalités de constitution du budget prévisionnel annuel du GLCT Grand Genève.

Le Pôle métropolitain est par ailleurs engagé dans la recherche de partenaires régionaux privés. Il est chargé de l'organisation générale des AETE 2022 aux côtés du Canton de Genève.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** la participation du Pôle métropolitain à la reconstitution de l'autofinancement du GLCT Grand Genève nécessaire à l'organisation des Assises Européennes de la Transition Energétique (AETE) 2022 dans le Grand Genève, pour un montant de 20 833,33 CHF, convertis en euros au taux en vigueur à date du versement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à mandater le versement de cette contribution exceptionnelle de 20 833,33 CHF selon les crédits prévus au Budget Principal 2021 du Pôle métropolitain du Genevois français ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents et pièces administratives afférentes à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 19/07/21

Publié ou notifié le 19/07/21

Le Président,
Christian DUPESSEY


